

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 176

présenté par

M. Eliaou, Mme Dubré-Chirat, Mme Grandjean, M. Mendes, Mme Oppelt, Mme Robert,
M. Villani, M. Tourret, Mme Bergé, Mme Josso et Mme Brugnera

TITRE

À la fin du titre du projet de loi, substituer au mot :

« enfants »

le mot :

« mineurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si tous les enfants sont des mineurs, tous les mineurs ne sont pas ou plus des enfants.

Pourtant ce texte s'adresse à tous les individus mineurs. Ainsi cet amendement vise à donner à ce projet de loi un titre plus en adéquation avec son contenu.